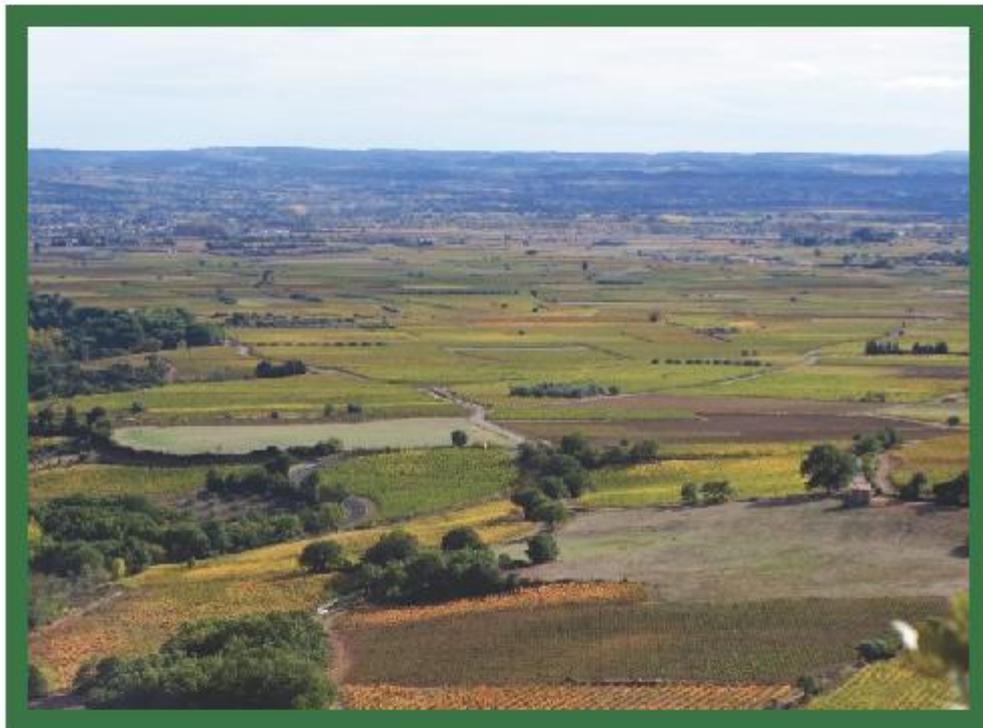


PROJET TUTORÉ
DOSSIER N°2

Master 2
ERDL

MÉTHODOLOGIE DE MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE FONCIER AGRICOLE EN PAYS CŒUR D'HÉRAULT

AIDE À L'INSTALLATION D'AGRICULTEURS



ATELIER PARTICIPATIF

COMMANDITAIRE :
SYDEL du Pays cœur d'Hérault
Référente : Marion Munch

TUTEURS UNIVERSITAIRES :
Mme Thuilliez Brigitte
M Chevalier Pascal

PRÉSENTÉ PAR :
Elisa Crouzet, Amaury Tulippe,
Caroline Bigand, Abdoul Diallo,
Camille Hallet, Etienne Bruguières



Sommaire

Préambule	p.3
Liste de présence	p.4
Rappels des objectifs de l'atelier	p.6
Synthèse de l'atelier 1 : Les objectifs de l'OFA	p.6
Synthèse de l'atelier 2 : Les acteurs de l'OFA	p.7
Synthèse de l'atelier 3 : Le fonctionnement de l'OFA	p.8
Débriefing collectif.....	p.9
Critique générale de l'atelier	p.10
Annexes	p.11

Préambule

Dans le cadre de notre projet tutoré commandité par le Pays Cœur d'Hérault, pour la mise en place d'une "méthodologie de mise en place d'un observatoire foncier agricole en pays cœur d'Hérault", nous avons organisé et animé un atelier participatif. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de notre commande pour permettre la prise en main du sujet par les acteurs du territoire et nous évaluer sur notre sujet.

Celui-ci s'est déroulé le mardi 31 janvier 2023 dans les locaux du Pays Cœur d'Hérault. Ce dossier spécifique résume cet atelier et répertorie l'ensemble des documents nécessaires pour sa mise en place ainsi que les différents comptes-rendus.

Il s'inscrit dans la continuité du dossier n°1 et ses résultats sont pris en compte dans le dossier "cahier des charges" (dossier n°3).

Cet atelier fût constitué principalement de trois animations différentes. Les trois animations ont été réalisées dans un ordre précis. Chaque groupe était constitué de six à sept personnes, ainsi qu'un animateur et un script. Les animations étaient de 20 minutes chacune.

Liste de présence

Nom	Prénom	Structure	Fonction
PERRIN	Coline	INRAe	UMR Innovation
MOGENET	Marion	Département de l'Hérault	Chargée de mission agriculture et ruralités
GILLI	Olivier	CCVH	Chargé de mission affaires foncières
TERRISSE	Anna	Safer Occitanie	Chargée d'études et animation foncière
BOUSQUET	Cathy	CoDeV	Membre
FABRE	Charly	CoDev	Membre
KOLOTOUCHKINA	Irina	CoDev	Membre
BON	Mario	Sydel	Chargé de mission
TREBOUX	Marion	Institut agro Montpellier	Étudiante
GUIGUET	Andrée	CoDev	Membre
LETET	Yannick	Commune d'Aniane	Élus
DALBAN	Annie	Codev/Terre de Liens	Membre
LEFRANCOIS	Gilles	Safer	Attaché régional, chargé de missions
MUNCH	Marion	PCH	Chargée de mission foncier agricole et forestier
VIDAL	Carine	CCLL	Direction habitat
CARRERE	Maeva	EPTB Fleuve Hérault	Mission inondation, dynamique fluviale, SLGRI
RODRIGUEZ	Thibault	CEN Occitanie	Animateur du réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels
GRAFF	Simon	Terre de Liens	Chargé de mission foncier et installation agricole
CB34	Céline	Civam Bio de	Conversion, formation, projets de

		l'Hérault	territoire, filière viande et grande culture
PUJOL	Morgane	PCH	Responsable du pôle aménagement et environnement, Chargée de mission transition
THULLIEZ	Brigitte	UPV	Architecte/Urbaniste
M2 ERDL	6 étudiants	UPV	Étudiants

I. Rappel des objectifs de l'atelier

L'organisation de cet atelier participatif avec les acteurs du territoire avait deux objectifs :

- Pour les acteurs du territoire : une prise en main du travail effectué.
- Pour les étudiants : réinterroger les résultats obtenus jusqu'ici avec les acteurs du territoire afin de construire un cahier des charges de mise en place de l'OFA en PCH le plus adapté pour le territoire (notamment les fiches actions).

Les annexes de ce compte-rendu comprennent les éléments supports de l'atelier (Annexe n°1,2,3) les scripts des groupes d'atelier (Annexe n°4, 5, 6, 7) ainsi que les résultats de chaque atelier (Annexe n°8, 9, 10).

II. Synthèse de l'atelier 1 : Les objectifs de l'OFA (Annexe n°7)

L'atelier n°1 portait sur les objectifs de l'OFA du PCH. Il avait trois objectifs :

- Valider ensemble les objectifs et sous-objectifs ;
- Évaluer la faisabilité des objectifs et sous-objectifs ;
- Prioriser les objectifs et sous-objectifs.

Ainsi, il s'est déroulé en deux temps, avec une première partie de remplissage individuel des tableaux fournis (Cf tableau Annexe n°1), puis un temps de débat collectif.

Interprétations de la première partie de l'atelier (individuelle) :

Les notes sur la faisabilité sont très variables. En effet, la faisabilité est différente selon la mise en œuvre de l'objectif/sous-objectif. Par ailleurs, si l'on regarde les moyennes, obtenues pour le budget, le temps et les compétences nécessaires par sous-objectifs, il en ressort que l'OFA apparaît être un dispositif essentiellement chronophage, nécessitant de nombreuses compétences techniques, mais pas forcément très coûteux, excepté l'acquisition des terres agricoles. Cela entre en cohérence avec nos recherches ayant mis en avant que l'essentiel du budget serait supporté par le PCH avec le recrutement d'un chargé de mission dédié à l'OFA et la mise en place d'une plateforme.

L'objectif trois apparaît prioritaire. En effet, tous les sous-objectifs sont notés "Plus Plus".

Interprétations de la deuxième partie de l'atelier (collective) :

- Par rapport à nos résultats, il existe un besoin général de reformulation et de réorganisation des objectifs et des sous-objectifs.
 - Quid des objectifs politiques ? Définition des objectifs "politique, généraux" avant les objectifs stratégiques. Est-ce que nos objectifs stratégiques mélangent les objectifs opérationnels et politiques de l'OFA ?
 - Un ordre chronologique des objectifs et sous-objectifs serait à faire apparaître.

- Certains sous-objectifs “trop” liés ?
 - Un manque sur la dimension environnementale, biodiversité, paysagère, etc.
- De manière collective également, l’objectif 3 ressort comme prioritaire.
 - Une attention est apportée sur l’objectif 1, celui de la représentativité des acteurs.
 - Inquiétude : la SAFER occupe une place clé pour la mise en œuvre d’un certain nombre d’objectifs. Cela pouvant éventuellement créer des blocages.
 - Un point d’attention : il existe un certain nombre d’autres initiatives similaires couvrant le périmètre du PCH, ainsi, l’OFA devra s’articuler avec l’existant.
 - Un constat : besoin de décloisonnement entre les acteurs.

Critique :

Mauvaise construction du tableau : il n’y a pas de pondération des notes, de cette manière, le total n’est pas exploitable.

Une évaluation des critères très complexe à réaliser.

Chaque objectif et sous-objectif peut être mis en œuvre de manière très différente, ce qui explique l’hétérogénéité des résultats ?

Conclusion :

Des objectifs et sous-objectifs à réorganiser et reformuler selon leurs remarques.

Une faisabilité variable selon la mise en œuvre de l’objectif / sous-objectif.

L’OFA est un dispositif jugé chronophage et nécessitant beaucoup de compétences techniques.

III. Synthèse de l’atelier 2 : Les acteurs de l’OFA (Annexe n°9)

L’atelier n°2 portait sur l’identification des acteurs potentiels de l’OFA. Il avait deux objectifs :

- Faire prendre conscience aux acteurs du territoire de la grande diversité et multiplicité des acteurs potentiels ;
- Identifier des acteurs que le dossier n’avait pas mis en avant ;
- Orienter la sélection d’un scénario de gouvernance dégagé dans le dossier.

Pour cela, les participants avaient à leur disposition des étiquettes de catégories d’acteurs et une liste d’acteurs. Ils devaient ranger les acteurs par catégorie. Ils pouvaient ajouter des catégories et des acteurs.

Interprétations :

Groupe 1 :

- Les participants n’ont pas fait de commentaire sur les catégories mises en avant.
- Par rapport à notre classification dans le dossier, identification de beaucoup plus d’acteurs opérationnels possibles ; ajout de nouveaux acteurs et catégories d’acteurs (acteur “ressource” : le territoire a des besoins et des ressources qu’il faut identifier).
- Les CC apparaissent comme porteurs au côté du PCH (scénario n°3 ?).

- Prendre en compte la sociologie du territoire (bien impliquer les associations locales).

Groupe 2 :

- Anticipation de l'atelier 3, ils ont dessiné des relations entre les acteurs et réfléchi à une chronologie.
- Les acteurs n'ont pas tous été placés, quelques catégories d'acteurs sont restées vides.
- Les CC apparaissent comme porteurs au côté du PCH (scénario n°3 ?).
- Les participants n'étaient pas au clair avec les catégories d'acteurs et voulaient mettre tous les acteurs dans chaque catégorie.

Groupe 3 :

- Pas de grosses difficultés à classer les acteurs.
- Difficultés de compréhension concernant la catégorie d'acteurs "coordinateur".
- Création d'une nouvelle catégorie "cibles" de l'OFA. Ils semblaient importants pour eux de préciser les cibles de l'OFA.
- On peut identifier la place peu importante des communes qui est placée uniquement dans la "mise en œuvre" et le "financement". Potentiel (Scénario n°1 et n°3 ?).

Critique :

Peut-être aurait-il fallu laisser les participants créer les catégories d'acteurs, car certaines étaient trop "précises", par exemple sur certaines catégories, il était précisé "acteurs techniques" ce qui a désorienté les participants qui auraient voulu mettre des acteurs autres que techniques.

Conclusion :

Le scénario n°3 ressort dans les trois groupes avec les CC qui ressortent comme coordinateur, aux côtés du PCH.

Dans le dossier, il existe une confusion entre les acteurs opérationnels et l'échelle de mise en œuvre de l'OFA.

IV. Synthèse de l'atelier 3 : Le fonctionnement de l'OFA (Annexe n°10)

L'atelier n°3 portait sur le fonctionnement de l'OFA. Il avait deux objectifs :

- Discuter des possibilités de fonctionnement de l'OFA ;
- Orienter la sélection d'un scénario de gouvernance dégagé dans le dossier.

Pour ce faire, les participants disposaient d'une frise chronologique sur laquelle ils devaient positionner des étiquettes contenant des étapes de vie d'un OFA. Ils pouvaient ajouter des étiquettes.

Interprétation :

Groupe 1 :

- Aucun des 3 scénarios identifiés n'est ressorti, mais un nouveau scénario apparaît.
- Peu de temps pour ce dernier atelier, certaines étiquettes manquent de cohérence.
- Ajout des outils : la plateforme d'OFA ressort → Il faut un sigiste employé au PCH pour traiter toutes les données, les mettre à jour et gérer le site/la plateforme.

Groupe 2 :

- Globalement, la frise réalisée a respecté l'ordre des scénarios que nous avons envisagés. Le début de frise respecte les phases de création et d'évaluation de l'OFA.
- Aucun des 3 scénarios identifiés n'est ressorti, mais un nouveau scénario apparaît.
- Tout comme pour le Groupe 1, l'idée d'une plateforme participative a tout de même été soulevée.
- Un manque de temps pour arriver au terme de l'animation.

Groupe 3 :

- Manque de temps pour un débriefing tous ensemble, une seule personne a placé les étiquettes.
- Un scénario manquant de cohérence par rapport aux étapes proposées : les participants sont partis du fait que toutes les données étaient déjà disponibles.
- Aucun des 3 scénarios identifiés n'est ressorti, mais un nouveau scénario apparaît.
- Débat sur la place des acteurs et l'idée de décloisonnement entre les structures.

Critique :

Le but était que les participants fassent émerger un scénario, donc il aurait peut-être fallu procéder d'une autre manière :

- En leur proposant nos trois scénarios afin qu'ils en discutent et en sélectionnent un ou plusieurs ;
- En les faisant réfléchir sur les étapes d'un OFA et une échelle préférentielle (cf confusion échelle/acteur opérationnel dans le dossier).

Conclusion :

- Un nouveau scénario à intégrer dans le dossier, selon les frises faites par les participants.
- Souhait d'impliquer largement, y compris les communes et les CC. Cela renverrait plutôt au scénario n°3, voire au nouveau scénario.
- Préférence à l'idée de créer une plateforme pour l'OFA.

V. Débriefing collectif

- Bien faire apparaître la diversité exprimée dans notre travail, ne pas être trop englobant.
- La question de la définition des objectifs et des finalités "politiques" afin de mieux définir les objectifs plus stratégiques et opérationnels de la démarche.

- Il faut faire attention à ce que l'OFA ne se fige pas en réactualisant la charte de travail : l'OFA doit être modulable, les acteurs peuvent bouger (renvoie à l'évaluation de l'OFA)
- Bien recenser toutes les initiatives, afin que l'OFA soit complémentaire et non redondant et qu'il s'articule et serve les autres initiatives.

VI. Critique générale de l'atelier

- Chaque petit atelier était trop court, les groupes n'ont pas eu le temps de vraiment réfléchir en profondeur).
- Sujet complexe donc beaucoup de questions restent en suspens.
- Diversité des acteurs apportant une richesse au débat.
- Implication de l'ensemble des acteurs dans les ateliers.
- Les objectifs de l'atelier ont été atteints.

Annexes

Annexe n°1 : Tableau vierge de l'atelier 1 (Support d'animation)	p.12
Annexe n°2 : Liste et catégories d'acteurs de l'atelier 2 (Support d'animation)	p.14
Annexe n°3 : Étiquettes des étapes de l'OFA de l'atelier 3 (Support d'animation)	p.15
Annexe n°4 : Script du groupe 1	p.16
Annexe n°5 : Script du groupe 2	p.20
Annexe n°6 : Script du groupe 3	p.23
Annexe n°7 : Débriefing collectif des ateliers	p.26
Annexe n°8 : Résultats de l'atelier 1	p.27
Annexe n°9 : Résultats de l'atelier 2	p.55
Annexe n°10 : Résultats de l'atelier 3	p.56

Annexe n°1 : Tableau vierge de l'atelier 1
(Support d'animation)

Objectifs	Sous- objectifs	Spécifique à un périmètre <i>(Si oui préciser)</i>	Prioritaire <i>(-- ; - ; + ; ++)</i>	Budget <i>(0 à 5 0 = pas besoin 5 = besoin important)</i>	Temps <i>(0 à 5 0 = moins long 5 = plus long)</i>	Compétences techniques <i>(0 à 5 0 = pas besoin 5 = besoin important)</i>	Total <i>(Budget + Temps + Compétences = faisabilité)</i>
Objectif 1 : Mettre en lien les acteurs	S-O 1						
	S-O 2						
	S-O 3						
	S-O 4						
Objectif 2 : Faciliter l'accès au foncier et au bâti agricole	S-O 1						
	S-O 2						
	S-O 3						

	S-O 4						
	S-O 5						
Objectif 3 : Orienter une stratégie agricole en accord avec les ressources du territoire	S-O 1						
	S-O 2						
	S-O 3						
	S-O 4						
	S-O 5						

Annexe n°2 : Liste et catégories d'acteurs de l'atelier 2 (Support d'animation)

Liste des acteurs de l'OFA :

- État
- Région Occitanie
- Département
- MSA
- Agriculteurs
- Terre de Liens
- Civam
- Syndicats agricoles
- Safer
- Chambre d'agriculture
- Associations locales
- DRAAF Occitanie
- Agence de l'eau
- Propriétaires du foncier agricole
- Inrae
- DDTM
- Terre Vivante
- Terracoppa
- Conservatoire des Espaces Naturels
- Communautés de Communes
- Communes
- Associations locales
- SAGE
- CODEV
- Pays Cœur d'Hérault
- Autres : précisez ! (à vos post-it)

Catégories d'acteurs de l'OFA :

- Mise en œuvre de l'OFA sur le terrain (Acteur opérationnel) Animation (Animateurs)
- Apport de données (Acteurs techniques)
- Financement (Financeurs)
- Réalisation d'études (Acteurs techniques)
- Coordinateur (Porteur de projet)
- Autres : précisez ! (À vos post-it)

Annexe n°3 : Étiquettes des étapes de l'OFA de l'atelier 3 (Support d'animation)

- Élaborer une charte de travail
- Constituer des groupes de travail
- Signer une convention entre le Pays et une commune volontaire
- Définir collectivement les objectifs et les travaux de l'année à venir
- Signer une convention entre le Pays et une Communauté de commune volontaire
- Prise en main des résultats par les partenaires
- Collecter des données pour définir des zones à enjeux (Caractéristiques socio-économiques des exploitants agricoles, caractéristiques agronomique et agricole, marché foncier)
- Mettre en place une plateforme participative de recensement des propriétaires fonciers et des porteurs de projet
- Traiter les données et analyse spatiale : Produire un rapport présentant les résultats obtenus
- Faire une enquête de terrain au niveau communal pour recenser les porteurs de projets et les propriétaires fonciers
- Diffuser les résultats : bulletin d'information
- Ajoutez une étape ! (À vos post-it)
- Faire une enquête de terrain au niveau des zones à enjeux pour recenser les porteurs de projets et les propriétaires fonciers
- Collecter des données à l'échelle de la parcelle (Connaître le foncier et le bâti agricole disponible et indisponible, connaître les Porteurs de projets, connaître les ressources du foncier)
- Mise à jour des données
- Évaluez l'observatoire

Annexe n°4 : Script du groupe 1

Les acteurs :

- Gilles Lefrancois, Safer Occitanie

Observatoire au niveau de la région. « Ce qu'on peut apporter aux observatoires de la région ? Comment répondre à ces initiatives locales de besoins de connaissance ? ». Ils ont des informations sur tout le marché foncier rural (notaires et les dires d'experts en contact avec les acteurs du territoire), pleins de porteurs de projets qui viennent les voir pour chercher du foncier.

- Andrée Guiguet, CoDev, bénévole à Terre de Liens
- Annie Dalban, CoDev, bénévole terre de liens et veilleur de terre
- Yannick Letet, Commune d'Aniane

Engagé dans le PAT, participe à une politique foncière active pour conserver les terres agricoles à valeur environnementale, la commune est en recherche d'un éleveur pour le village et ils réfléchissent à créer une association foncière pastorale, il y a un problème de morcelage des parcelles sur la commune.

- Carine Vidal Dieudonné, CCLL

Travail au pôle habitat, stratégie foncière et agricole au niveau de la vie de Lodève, a monté un observatoire foncier agricole dans le passé.

- Elise Dulac, DDTM34
- Maeva Carrere, EPTB Fleuve Hérault

L'observation des sols est importante pour évaluer les ressources en eau, et la mettre en lien avec le changement climatique qu'il peut y avoir. Le lien entre les cours d'eau et l'observatoire (parcelles inondables).

Atelier 1 :

Commentaires pendant la rédaction des fiches :

Safer : Il faudrait travailler pour l'observatoire par territoire ou périmètre de compétence.

CCLL : mais aussi travailler par filière sur certains projets (EPTB, Safer d'accord : « faire évoluer la destination agricole, le type de sols nécessaire, départ à la retraite cela peut être intéressant de fonctionner par filière » interrogation de Andrée Guichet sur la pertinence), diversifier les pratiques.

ETB : Pas besoin de beaucoup d'argent, beaucoup de travail et de temps, un peu d'argent pour l'achat du foncier mais il faut en revanche beaucoup de compétences techniques.

Objectif 1 : Mettre en lien les acteurs	Safer : Plus que mettre en lien les acteurs on est davantage sur un réseau. Elu CCLL : Oui, pour partager l'information car les données vont venir de différentes sources et de différentes structures, si l'animation est importante il faut néanmoins des acteurs fournisseur de données, donner la bonne donnée. Aniane : Animation (obj 1), Repérage des acteurs. CCL : Il faut une restitution des données, comment on fait le lien
--	---

	<p>entre cet observatoire et le territoire, les acteurs et fournisseurs de données, comment on restitue ces données et ses analyses ?</p> <p>ETP : l'observatoire doit être connu et reconnu, en premier c'est plutôt former et sensibiliser et ensuite partager l'information (tous d'accord).</p>
<p>Objectif 2 : Faciliter l'accès au foncier et au bâti agricole</p>	<p>Sous objectif 4 : Maîtrise des ventes du foncier agricole Safer : surveillance plus que « maîtrise » des ventes.</p> <p>Sous objectif 5 : Maîtrise des prix du foncier agricole Aniane : Préfère le mot « surveillance » également Mais pour la Safer, EPTB, CODEV AG, on peut aussi maîtriser les prix (préemption etc.). Safer il faut mettre « maîtrise et surveillance »</p> <p>Interrogation générale sur le regroupement des 2 derniers objectifs 4 et 5, CCLL pas d'accord, car ce sont des outils différents mis derrière. Avec une réponse différente. Le 4 pourrait se réaliser avec de la veille foncière. La commune peut être proactive sur l'acquisition (Safer). Ss -objectif 3 : L'acquisition ne devrait pas être un objectif principal (CCLL). EPTB : tous les objectifs sont importants. CCLL : il faut qu'il y ait une constructibilité agricole sur les documents d'urbanisme. Aujourd'hui le mitage urbain est aussi en cause. Les installations des nouveaux agriculteurs posent problème, les anciens agriculteurs restent sur leurs terres (en cause le bâti). Il faut donner à un agriculteur la vocation de changer son bâti pour en orienter l'usage. Aniane : Il y a un objectif en aménagement pour relier la biodiversité, les chemins (80 000 euros pour eux chaque année), il faudrait toutes ces données, la donnée environnementale et l'outil de production est très important (haies etc.) il y a une analyse paysagère, qui doit ressortir de l'observatoire. EPTB : Tous les objectifs peuvent se faire à l'échelle du pays mais certaines actions ne pourront se faire qu'à une échelle plus petite.</p>
<p>Objectif 3 : Orienter une stratégie agricole en accord avec les ressources du territoire</p>	<p>CCLL : Une stratégie agricole c'est avant tout une stratégie d'aménagement du territoire, les agriculteurs sont accompagnés par des structures pour l'installation mais accompagner la stratégie agricole c'est accompagner l'aménagement. Aniane : Identifier les terres où on va pouvoir faire du maraîchage. CCLL : Les vignes remonte sur les coteaux et s'éloigne des plaines. (Vignobles de qualité et non plus de quantité). CODEV AG : Préserver les terres à forts potentiels agricole cela ne</p>

	<p>tient pas, Clermont l'Hérault les meilleures terres sont des ZC construite/à construire.</p> <p>CCLL : On fait plus attention à la consommation du foncier agricole, aujourd'hui il y a des terrains viabilisés qui sont passés en Zone agricole.</p> <p>CODEV AG : Les projets photovoltaïques qui se multiplie.</p>
--	--

Atelier 2 :

Les départements ont beaucoup de données.

Les bureaux d'études peuvent aussi être compétents dans la réalisation d'études.

Aniane : Les agriculteurs comme ils connaissent leur territoire ils peuvent apporter des informations.

EPTB, SAGE, apport des données.

CCLL : Les structures coopératives, les propriétaires fonciers sont une ressource et des acteurs.

Safer : Quels sont les besoins en foncier des territoires et qu'est-ce qu'on a comme ressources ? En termes de quantité et de qualité. Il y a les besoins et les ressources.

Association climatique de l'Hérault : la connaissance sur la qualité et l'état des sols (CCLL, ETPB), éventuellement accessible au département.

Aniane : Données Sociologie d'un territoire par la société (ex : les associations de chasse), promeneurs.

Safer : Des a priori à creuser : « territoires depuis toujours viticole, ne pas toucher à sa garrigue''.

CCLL : Perte de l'usage des sols agricoles par des clôtures de chasse.

Atelier 3 :

CCLL : Les groupes de travail peuvent se faire avant la création de l'observatoire.

CODEV VD : Elaborer une charte et constituer une charte vont ensemble.

CCLL : Faire des points annuels sur les objectifs.

Aniane : il faut élaborer une stratégie globale.

Safer : « Dans quoi on traite les données ? »

EPTB : il faut un sigiste, ce sont des sites assez lourds à mettre à jour.

OPEN IG : association de sigiste.

Safer : 70 millions d'euros pour un PAT (discussion sur un autre PAT) ils ont demandé à l'Etat d'investir plus pour aider les CT. Il faut de l'argent pour que les PAT se mettent en place.

Aniane : travailler avec le département, pour mettre en place un schéma d'intervention foncière sur le fleuve Hérault et de la berge. Le dpt essaye d'identifier des zones où l'intervention foncière sera obligatoire (préservation), c'est surtout par rapport à l'influence touristique qui a des impacts négatifs.

EPTB : Les cours d'eau fonctionnent tout seuls, ils sont en meilleure qualité si on laisse les berges bouger naturellement. Ne pas mettre des enjeux à proximité des rivières (même un captage d'eau potable), il faut trouver un compromis entre ces aménagements.

Annexe n°5 : Script du groupe 2

Les acteurs :

- Rodriguez Thibaut – Conservatoire d’Espace Naturel d’Occitanie
- Graff Simon – Terre de Liens Languedoc Roussillon (chargé de mission collectivité)
- Kolotouchkina Irina – Conseil de Développement (PAT du PCH)
- Barral Thibaut – Mairie de la commune du Pouget
- Bon Mario – SYDEL du Pays Cœur d’Hérault
- Treboux Marion – Institut Agronomique de Montpellier (stagiaire PCH OFA)
- Chabert Bruno – Conseil Départemental de l’Hérault

Atelier 1 :

Objectif 1 : Mettre en lien les acteurs	Peu d’échanges, plusieurs biais se sont révélés sur la manière de numéroté l’importance des objectifs et sous-objectifs (ordre croissant ou décroissant) dans la fiche remise aux participants.
Objectif 2 : Faciliter l’accès au foncier et au bâti agricole	Aucun commentaire.
Objectif 3 : Orienter une stratégie agricole en accord avec les ressources du territoire	Sous objectif 1 : Diversifier la production en accord avec la ressource en eau. Pour la personne du CEN, ce premier sous-objectif est le plus important à ses yeux, même si le rang dans le total est faible. Réflexion opérationnelle, là où d’autres avaient un regard plus théorique, à une échelle géographique plus proche du PCH.

Temps collectif :

CEN : On ne parle pas assez des ressources agraires et humaines, plus que des ressources en eau.

CoDev : Les objectifs sont intéressants, mais est-ce que c’est au pays de procéder à l’exécution de certains objectifs ? Accompagner porteurs de projet, par exemple, ce seraient plus les partenaires associés au PCH... (la question de l’acteur opérationnel de l’OFA a été posé) et sans les CC, cela semble difficile de mener pertinemment cette démarche.

CEN : Définir dans l’OFA l’idée d’installer des nouveaux agriculteurs ou diversifier les exploitations existantes ? Finalité opérationnelle ou plus étalée ?

TRDL : Quelles actions sur le foncier agricole ?

CoDev PAT : Si échelle plus large, il serait possible de subsidiarité les actions du Pays.

CEN : Objectif politique derrière l’OFA ?

IAM : Question des conflits d'usage sur l'utilisation ou surutilisation de l'eau pour l'agriculture. Est-ce que le bâti agricole est une variable d'ajustement ? Configurations où l'on décide ce qui advient de ces bâtiments ?

Amaury : On ne savait pas trop les limites de l'OFA, donc a recentré le tout autour de certains points clef. Le foncier n'est pas que la terre.

SYDEL : Le foncier est aussi le bâti sur cette ressource.

Atelier 2 :

<p>Mise en œuvre de l'OFA sur le terrain (Acteur opérationnel)</p>	<p>IAM : Qu'entends-tu ? Amaury : Production concrète de l'OFA traduit sur le terrain. IAM : OFA peut être une étude ponctuelle, comme une autre selon la mise en œuvre de projets concrets choisis. IAM : nécessité d'évaluation ponctuelle pour la pérennité de la démarche... Amaury : Travail d'acteur et d'appropriation car la mise en œuvre dépend du territoire et sa collectivité, ses besoins. IAM : Livrables ? En quelle quantité, dans le temps ? CoDev : Nécessité de la compétence pour mener ce travail et cette réflexion à bien. SYDEL : Donc la mise en œuvre est forcément liée à l'apport. Débat entre les livrables de l'OFA et l'apport de données. Certains veulent produire le livrable au niveau de la mise en œuvre, ou de l'apport des données.</p>
<p>Apport de données (Acteurs techniques)</p>	<p>Débat autour de l'implication des services de l'État (ex DDTM) ou les acteurs publics locaux. CEN : besoin de l'implication des agriculteurs, experts locaux pour l'actualité dans les liens entre acteurs. CoDev : ajouter des acteurs techniques ? CEN : « technique » ? SYDEL : Donc plus données cartographiques, que locales. CoDev PAT : La mise en œuvre sur le terrain ce n'est pas l'apport de données en premier lieu.</p>
<p>Réalisation d'études (Acteurs techniques)</p>	<p>IAM : Structures agricoles (chambres d'agriculture, TRDL) et structure d'accompagnement technique. CoDev PAT : Encore la question de l'échelle de l'OFA... si plusieurs services planchent sur le même sujet, thème, ils risquent de se marcher sur les pieds. TDRL : Les collectivités peuvent participer au processus, selon leurs moyens et leurs objectifs. CEN : Les associations locales également. SYDEL : Un peu comme Terre de Liens, plus loin. CEN : Et les structures de l'enseignement et la recherche.</p>

	<p>SYDEL : c'est plus de l'accompagnement « partenariat ».</p> <p>CEN : Ils sont une expertise, mais pas propre au territoire.</p> <p>SYDEL : Quelle différence de nature entre bureaux d'étude et organismes de recherche, pas clair en matière d'expertise.</p>
Animation (Animateurs)	<p>CoDev PAT : L'animation est à clarifier, quel rôle de l'animateur dans ce processus ?</p> <p>Amaury : l'outil est encore nouveau (l'OFA), donc cela reste à définir...</p>
Financement (Financeurs)	<p>IAM : le Pays va chercher son financement auprès d'autres collectivités territoriales (Département par exemple).</p> <p>CoDev : Peu d'animation sur le captage de l'eau.</p> <p>Débat sur les actions menées en matière de la gestion de l'eau dans l'Hérault.</p>
Coordinateur (Porteur de projet)	<p>CEN : Les acteurs seront les COMOP, les CC, il est important qu'ils soient impliqués dans la coordination.</p>

Atelier 3 :

Aucun commentaire.

Annexe n°6 : Script du groupe 3

Les acteurs :

- Anna Terrisse - Safer Occitanie
- Charly Fabre - CoDev
- Olivier Gilli - CCVH
- Marion Mogenet - Département de l'Hérault
- Cathy Bousquet - CoDev
- Colline Perrin - INRAe

Atelier 1 :

Camille : On a senti que la colonne du budget est un peu difficile à remplir pour vous ?

Réponse d'Anna (Safer Occitanie), Oui !

Camille : Vous disiez qu'il y avait déjà des budgets qui sont bons pour certains objectifs, ça serait lesquelles ?

Pour madame Bousquet Cathy (CoDev), elle considère, selon les informations qu'elle a, qu'il y a déjà des personnes qui ont cette mission. Une mission de restitution. Pour elle c'est un problème de décloisonnement. En termes de budget, il peut y avoir les frais de déplacement. Par exemple, il peut y avoir des gens à Montpellier qui veulent se rendre au PCH. Ce genre de frais ne lui va pas.

Camille : l'objectif, c'est que chacun nous dit la note qu'il a mise au total pour comparer ce que vous avez mis entre vous ?

Pour Perrin Colin (INRAE UMR Innovation Montpellier) et Bousquet Cathy (CODEV). C'est l'accusation des terres agricoles qui a une note élevée. En plus il y a la maîtrise de vente aussi. On ne maîtrise pas trop les prix de vente.

Pour Bousquet Cathy, pour la maîtrise des prix, la collectivité a une convention avec la Safer qui intervient en préemption avec la collectivité pour acheter.

Dès qu'une parcelle dépasse le prix moyen du foncier agricole, elle peut coûter très cher. C'est pour cela que la maîtrise a pris une note élevée.

Pour Gilli Olivier (CCVH), il y a un gros levier a débloqué par rapport à la Safer. La Safer se base sur des hypothèses pour la préemption alors qu'il y a des organismes qui sont mandatés pour le prix de la terre, pour collecter la terre et autres. Il trouve que ça doit démarrer d'abord avec des positions différentes de la Safer par rapport à la gestion des terres. Ils sont restés sur des positionnements très calés, c'est la loi qui a donné cette autorisation.

Mogenet Marion : elle n'est pas d'accord sur tout ce que Gilli Olivier dit, par ce qu'elle n'a pas les mêmes informations. Pour elle, le prix reste spécifique, il y a eu un travail du pays au niveau du SCOT qui est l'identification des terres à protéger et à valoriser. Elle trouve que la première étape, il faut que ce travail soit connu, publié. En question d'observatoire, la première des choses c'est de mettre en alerte tout le monde pour que tous les regards soient informés.

Gilli Olivier : Ce qu'il voulait dire c'est qu'ils sont sur un territoire qui subit les règles du national. Lorsqu'on s'organise sur le territoire, nous avons affaire à des comités, on est entre

soi, entre certain type d'agriculture qui ont les informations en priorité, c'est ce qu'il a mis en avant pour dire "il joue dans une cour où ils sont exclus".

Mogenet Marion: Il y a eu des grands débats au niveau national pour faire entrer les collectivités porteur d'un PAT dans les comités Safer. Certes, ce n'est pas prévu par la loi. Mais chaque Safer a droit d'expérimenter des choses sur son territoire.

Gilli Olivier : La solution pour lui, il faut qu'il puisse rentrer dans ces comités sinon c'est dû entre soit.

Mogenet Marion : Elle reçoit les candidats et elle dispute. C'est le comité à l'échelle départementale qui arbitre.

Bousquet Cathy : C'est par rapport aux attributions et à la disponibilité de la terre et à l'échelle du prix qu'il dise cela.

Camille : enfin, est-ce que tous les objectifs peuvent s'appliquer partout ?

Perrin Colin : Si on vise les objectifs que nous avons parlés là (maitrise de vente et maitrise de prix), les deux CC du sud Clermontais et Vallée de l'Hérault sont beaucoup plus soumise à la pression d'urbanisation par rapport au Lodévois Larzac. Donc il y a plein d'objectifs que j'ai mis partout.

Bousquet Cathy : Elle a découvert quelque chose durant le week-end, parce qu'il y avait une manifestation sur l'eau. Ce que le territoire du Lodévois Larzac est très préoccupé par le réchauffement climatique. Il y a des tensions sur l'eau qui sont connues et présentes sur le territoire.

Mogenet Marion : Ce qui me préoccupe c'est le suivi sur la dimension de l'observatoire du foncier. Il y a déjà un observatoire du foncier au département qui n'est pas que foncier agricole, c'est tout le foncier où il y a toutes les données de transaction sur le marché foncier rural. Là, autour de la table, on a deux acteurs qui font leur observatoire qui couvre le territoire du PCH.

Pour elle, il y a cette question de ne pas refaire ce qui se fait déjà ailleurs et de savoir comment cet observatoire du PCH peut s'articuler pour récupérer les données tout en respectant les données privées.

Perrin Colin : C'est le savoir-faire de ces entités-là qui sont précieux. Il faut une prise en compte de plus en plus prégnante de la part de la CC pour avoir des animateurs fonciers, pour avoir leur propre gestion.

Mogenet Marion : Elle intervient sur tout ce qui est outil dans l'observatoire du département dont la remise en culture des friches, le repérage de potentialité agricole des terres, etc. Il est intéressant de mutualiser l'observatoire et faire plus d'échange entre le département et les CC.

Atelier 2 :

Remplissage rapide, beaucoup plus d'idée.

Atelier 3 :

Camille : L'objectif de ce jeu c'est de faire sortir un scénario par rapport au classement des étiquettes.

Bousquet Cathy : Il y a quelque chose qui me dérange dans ce scénario. Ce qu'en fait, il y a des scénarios pyramidaux qui fonctionnent sur la structuration classique ou habituelle. Or le PCH essaye de travailler en mode coopératif. Donc, nous ne sommes pas dans des déplacements d'ordre, mais on essaye d'être en décloisonnement entre les structures pour qu'on optimise les capacités techniques, les compétences et la ressource.

Donc, si vous nous proposez un schéma qui est enfermante, alors on ne transforme rien et nous, nous cherchons à transformer.

Camille : On propose des scénarios qui sont adaptables.

Bousquet Cathy : A un moment donné, on essaie d'apporter des adhésions et par les adhésions qui sont en mode coopératif tout le monde va être performant. Donc effectivement cela n'empêche pas un endroit si une commune est meneuse elle va servir d'exemple pour montrer la capacité de la faisabilité. Mais cela reste à un pilotage qui reste au niveau pays.

Pour elle, un observatoire est un outil coopératif.

Perrin Colin : Il y a une spécificité forte au PCH qui est la place du CoDev, aujourd'hui le CoDev c'est le plus grand nombre de personnes dans la réunion, c'est une grande force. Ce sont des personnes qui ont du temps qui le dédie à ce projet de territoire. Il faut voir cet observatoire comme un dispositif technique.

S'il n'y a pas la dimension coopérative, participative, l'observatoire rate son objectif. Je pense que c'est vraiment important.

Camille : C'est pour cela que la CODEV va peut-être faire la réussite de l'observatoire dans un sens où il y a des gens un peu partout dans le pays qui vont faire le lien avec leur commune, leur territoire à eux. Je pense que ce lien va faciliter l'OFA. Après, il est dur de placer aussi le CoDev, parce qu'il y a ce lien local qui est très fort et le côté communication. Mais il faut intégrer les acteurs techniques et faire le lien entre tout cela.

Bousquet Cathy : Le CoDev est réglementaire et il est légal. Il est générateur c'est un moteur, une ressource. Il ne faut pas être dans l'idéalisation. Notre force est que nous sommes des habitants.

Camille : Pour nous dans les 3 scénarios le pays est moteur, après ça se décline à des échelles différentes.

Perrin Colin : Pour nous le pays, ce sont des élus, c'est des techniciens, qui peuvent changer parce qu'ils partent sur autres boulots, les élus ont des mandats. Moi, ce que j'observe ces 10 dernières années, les gens du CoDev sont restés là.

Camille : La CoDev est pris en compte, dans la liste des acteurs, on a mis pays et CoDev.

Bousquet Cathy : Juste pour terminer ce que dit Coline, moi aussi, je dis le pays c'est les élus, les techniciens, les agents du Sydel et le CoDev.

Annexe n°7 : Débriefing collectif des ateliers

Un point de vigilance : ravi du travail effectué, bien décliné, bonne appropriation. Faire attention que la diversité ne disparaisse pas dans le rendu, essayer de rester créatif et inventif, la diversité doit être présente et doit éclairer l'avenir, il ne faut pas qu'elle soit trop englobante.

Point de vigilance : avec les acteurs l'observatoire cela peut-être bouger, l'observatoire peut être modulable.

L'observatoire doit être un lieu de recueil de tous les outils, il va y avoir un Appel à projet de remise en culture des friches, il faut bien recenser et relayer les outils à l'échelon communal pour la mise en œuvre.

On se projette dans la mise en œuvre opérationnel, à quel objectif stratégique on répond ? La mise en œuvre opérationnelle doit répondre à ces questions. Il faut une vision politique sur le territoire.

Les objectifs stratégiques ont aussi été travaillés dans le PAT (ils sont dans une continuité dans une mise en œuvre). Impression de travail neuf et non enraciné. Questionnement de cette compatibilité (qui aurait pu être mise en avant dans l'introduction).

Annexe n°8 : Résultats de l'atelier 1

Les cases surlignées en jaune sont des informations que nous n'avons pas réussi à déchiffrer.

Objectif 1 : Mettre en lien les acteurs								
Participants	Sous- objectifs	Spécifique à un périmètre (Si oui préciser)	Prioritaire (-- ; - ; + ; ++)	Budget (0 à 5 0 = pas besoin 5 = besoin important)	Temps (0 à 5 0 = moins long 5 = plus long)	Compétences techniques (0 à 5 0 = pas besoin 5 = besoin important)	Total (Budget + Temps + Compétences = faisabilité)	Commentaire
Coline Perrin	S-O 1	PCH	Plus Plus	1	1	2	4	
Marion Mogenet	S-O 1	PCH	Plus	1	0	1	2	
Olivier Gilli	S-O 1	-	Plus	2	2	2	6	
Anna Terrisse	S-O 1	PCH	Moins Moins	1	2	0	3	
Cathy Bousquet	S-O 1	-	Plus Plus	2	2	2	6	
Charly Fabre	S-O 1	PCH	Plus	3	2	4	9	
CoDev	S-O 1	PCH	Plus Plus	2	2	2	6	
Mario Bon	S-O 1	-	Plus	1	3	3	7	

Marion Treboux	S-O 1	-	Plus Plus	2	4	3	9	
Andrée Guiget	S-O 1	-	Plus	5	3	2	10	
Y. Letet	S-O 1	-	Plus	2	1	2	5	
Annie Dalban	S-O 1	PCH	Plus Plus	2	2	0	4	
Gilles Lefrançois	S-O 1	Compétence	Plus	3	1	2	6	
Marion Munch	S-O 1	-	Plus Plus	4	-	-	-	
Carine Vidal	S-O 1	Non	Plus	3	5	3	11	
Maeva Carrere	S-O 1	PCH et au-delà	Plus Plus	2	5	3,5	10,5	
Thibault Rodriguez	S-O 1	PCH	Plus	2	3	2	7	
Simon Graff	S-O 1		plus	1	3	3	7	
Céline CB34	S-O 1		Plus	5	5	5	15	
TOTAL	S-O 1	PCH	Plus	2,3	2,6	2,3	7,1	
Coline Perrin	S-O 2	PCH	Plus	3	3	3	9	
Marion Mogenet	S-O 2	PCH	Plus	2	2	2	6	
Olivier Gilli	S-O 2	-	Moins	2	2	2	6	
Anna Terrisse	S-O 2	-	Moins	3	2	4	9	

Cathy Bousquet	S-O 2	-	Plus	2	2	2	6	
Charly Fabre	S-O 2	PCH	Plus Plus	2	2	3	7	
CoDev	S-O 2	PCH	Plus Plus	2	3	2	7	
Mario Bon	S-O 2	-	Plus	3	3	3	9	
Marion Treboux	S-O 2	-	Plus Plus	2	4	3	9	
Andrée Guiget	S-O 2	-	Plus	5	5	4	14	
Y. Letet	S-O 2	-	Plus	3	5	4	12	
Annie Dalban	S-O 2	-	-	-	-	-	-	
Gilles Lefrançois	S-O 2	Compétences	Plus	3	1	5	9	
Marion Munch	S-O 2	-	-	4	-	-	-	
Carine Vidal	S-O 2	PCH et au-delà	Plus	2,5	4	4	10,5	
Maeva Carrere	S-O 2	Filières	Plus	3	5	3	11	
Thibault Rodriguez	S-O 2	PCH	Plus Plus	4	4	5	14	
Simon Graff	S-O 2	Descendant puis éducation populaire, partage entre pairs	Plus Plus	2	2	5	9	

Céline CB34	S-O 2	A la demande des communes	Moins	2	2	0	4	
TOTAL	S-O 2	PCH	Plus	2,8	3	3,2	8,9	
Coline Perrin	S-O 3	PCH	Plus Plus	1	2	1	4	
Marion Mogenet	S-O 3	PCH	Plus Plus	2	2	3	7	
Olivier Gilli	S-O 3	-	Moins moins	2	3	2	7	
Anna Terrisse	S-O 3	PCH	Plus	3	4	4	11	
Cathy Bousquet	S-O 3	-	Plus	3	3	3	9	
Charly Fabre	S-O 3	PCH / CC	Plus Plus	2	3	5	10	
CoDev	S-O 3	Commune	Plus Plus	1	2	1	4	
Mario Bon	S-O 3	Commune si agriculteurs installés, PCH sinon ou CC	Plus Plus Plus	1	4	3	8	
Marion Treboux	S-O 3	-	Plus	2	4	3	9	Lien avec 3.4
Andrée Guiget	S-O 3	-	Plus Plus	4	5	5	14	
Y. Letet	S-O 3	-	Plus	2	2	3	7	
Annie Dalban	S-O 3	PCH	Plus	1	4	0	5	
Gilles Lefrançois	S-O 3	Projet	Plus Plus	3	4	2	9	

Marion Munch	S-O 3	-	-	3	-	-	-	
Carine Vidal	S-O 3	PCH	Plus Plus	2,5	4	4	10,5	
Maeva Carrere	S-O 3	Oui	Plus Plus	5	5	5	15	
Thibault Rodriguez	S-O 3	PCH + supra	Plus Plus	3	5	2	10	
Simon Graff	S-O 3	Idem	Plus	1	3	3	7	
Céline CB34	S-O 3	Selon l'avis des CC	Plus	3	3	5	11	
TOTAL	S-O 3	PCH	Plus Plus	2,3	3,4	3	8,8	
Coline Perrin	S-O 4	PCH	Plus	4	5	5	14	Dépasse l'OFA
Marion Mogenet	S-O 4	PCH	Plus Plus	3	3	3	9	
Olivier Gilli	S-O 4	-	Plus Plus	3	4	5	12	
Anna Terrisse	S-O 4	PCH	Plus Plus	4	3	4	11	
Cathy Bousquet	S-O 4	-	Plus Plus	2	3	3	8	
Charly Fabre	S-O 4	PCH	Plus	3	3	3	9	
CoDev	S-O 4	-	Plus Plus	2	3	3	8	
Mario Bon	S-O 4	-	Plus	2	5	4	11	
Marion Treboux	S-O 4	-	Plus	2	5	4	11	Lien avec 2.2

Andrée Guiget	S-O 4	-	Plus Plus	5	5	5	15	
Y. Letet	S-O 4	-	Plus Plus	2	4	4	10	
Annie Dalban	S-O 4	-	Plus Plus	1	1	4	6	
Gilles Lefrançois	S-O 4	Local = projet	Plus Plus	3	4	5	12	
Marion Munch	S-O 4	-	Plus	3	-	-	-	
Carine Vidal	S-O 4	PCH	Plus	3	3	4	10	
Maeva Carrere	S-O 4	PCH	Plus	3	5	3,5	11,5	
Thibault Rodriguez	S-O 4	Interco Communes	Plus	3	4	5	12	
Simon Graff	S-O 4	Idem	Plus	3	3	5	11	
Céline CB34	S-O 4		Plus Plus	5	5	5	15	
TOTAL	S-O 4	PCH	Plus Plus	2,9	3,8	4,1	10,9	

Objectif 2 : Faciliter l'accès au foncier et au bâti agricole

Participants	Sous-objectifs	Spécifique à un périmètre (Si oui préciser)	Prioritaire (-- ; - ; + ; ++)	Budget (0 à 5 0 = pas besoin 5 = besoin)	Temps (0 à 5 0 = moins)	Compétences techniques (0 à 5 0 = pas besoin)	Total (Budget + Temps + Compétences = faisabilité)	Commentaire
--------------	----------------	---	-------------------------------	--	----------------------------	--	--	-------------

				important)	long 5 = plus long)	5 = besoin important)		
Coline Perrin	S-O 1	PCH sauf pour les terrasses du Larzac	Plus Plus	4	4	2	10	
Marion Mogenet	S-O 1	PCH	Plus Plus	3	2	1	6	
Olivier Gilli	S-O 1	-	Plus Plus	2	2	2	6	
Anna Terrisse	S-O 1	Territoires identifiés	Plus Plus Plus	4	4	5	13	
Cathy Bousquet	S-O 1	Le périmètre doit être priorisé ou les ? déjà identifiées en ...	Plus Plus	2,5	0	2,5	5	
Charly Fabre	S-O 1	PCH	Plus Plus	4	2	3	9	
CoDev	S-O 1	Commune	Plus Plus	1	3	3	7	
Mario Bon	S-O 1	-	Plus	2	3	3	8	
Marion Treboux	S-O 1	-	Plus	2	5	3	10	Pour l'ensemble de l'objectif 2 : Bâti ? Coordonner bâti et terres ? Problème du bâti dans zones proches des zones urbaines
Andrée	S-O 1	-	Plus Plus	3	5	4	12	

Guiget								
Y. Letet	S-O 1	-	Plus	2	3	1	6	
Annie Dalban	S-O 1	PCH	Plus Plus	0	5	1	6	
Gilles Lefrançois	S-O 1	Local = projet	Plus	4	5	3	12	
Marion Munch	S-O 1	-	Plus Plus	2	4	-	-	
Carine Vidal	S-O 1	PCH	Plus	3	2	4	9	
Maeva Carrere	S-O 1	PCH	Plus Plus	5	5	5	15	
Thibault Rodriguez	S-O 1	Communes	Moins	3	4	4	11	
Simon Graff	S-O 1	Veilleurs de terre	Plus Plus	2	5	3	10	
Céline CB34	S-O 1	Coopération CC	Plus Plus	5	5	5	15	
TOTAL	S-O 1	PCH	Plus Plus	2,8	3,6	3,0	9,4	
Coline Perrin	S-O 2	-	Déjà fait	1	1	1	3	
Marion Mogenet	S-O 2	-	Moins	0	3	5	8	
Olivier Gilli	S-O 2	-	Moins Moins	2	3	3	8	
Anna Terrisse	S-O 2	PCH	Moins Moins	1	3	3	7	

Cathy Bousquet	S-O 2	-	Plus Plus	2,5	0	2,5	5	
Charly Fabre	S-O 2	PCH	Plus Plus	-	3	4	7	
CoDev	S-O 2	Commune	Plus	1	3	5	9	
Mario Bon	S-O 2	-	Moins Moins	1 Une animation essentiellement	5	5	11	
Marion Treboux	S-O 2	-	Plus Plus	3	4	5	14	
Andrée Guiget	S-O 2	-	Plus Plus	3	5	5	13	
Y. Letet	S-O 2	-	Plus	2	5	5	12	
Annie Dalban	S-O 2	PCH	Plus Plus	-	-	-		
Gilles Lefrançois	S-O 2	PCH	Plus	1	1	2	4	
Marion Munch	S-O 2	-	Plus	-	-	-	-	
Carine Vidal	S-O 2	PCH	Plus Plus	2,5	3,5	4	10	
Maeva Carrere	S-O 2	PCH	Moins	1	2	3	6	
Thibault Rodriguez	S-O 2	PCH	Plus Plus	2	4	4	10	
Simon Graff	S-O 2		Plus Plus	2	4	5	11	

Céline CB34	S-O 2		Plus Plus Plus	5	5	5	15	
TOTAL	S-O 2	PCH	Plus Plus	1,9	3,2	3,9	9	
Coline Perrin	S-O 3	-	-	5	5	5	15	
Marion Mogenet	S-O 3	PCH	Plus Plus	5	3	2	10	
Olivier Gilli	S-O 3	Se focaliser sur des natures de terres cultures à enjeux (ex : captage/usines)	Plus	5	5	3	13	
Anna Terrisse	S-O 3	Zones ciblées	Plus	5	4	2	11	
Cathy Bousquet	S-O 3	-	Moins	2,5	4	5	11,5	
Charly Fabre	S-O 3	CC	-	-	-	-	-	Attention Safer
CoDev	S-O 3	Commune	Moins	0	5	2	7	
Mario Bon	S-O 3	Attention ! Pas au nom du pays	Plus Plus	3	4	4	11	
Marion Treboux	S-O 3	-	Moins	5	5	5	15	Très coûteux
Andrée Guiget	S-O 3	-	Plus Plus	5	5	5	15	
Y. Letet	S-O 3	-	Plus	5	2	2	9	

Annie Dalban	S-O 3	-	Plus	5	5	0	10	
Gilles Lefrançois	S-O 3	Local	Moins	5	1	2	8	
Marion Munch	S-O 3	-	Moins	-	-	-	-	
Carine Vidal	S-O 3	Projet ?	?	4	4	4	12	
Maeva Carrere	S-O 3	Oui	Plus	5	5	5	15	
Thibault Rodriguez	S-O 3	Commune	Plus	4	3	2	9	
Simon Graff	S-O 3	Commune	Plus	5	5	1	11	
Céline CB34	S-O 3	Echelle de collectivité trop grande	Moins Moins	0	0	0	0	
TOTAL	S-O 3	Local	Plus	4,0	3,8	2,9	10,7	
Coline Perrin	S-O 4	CCC / CCVH	Plus	2	4	2	8	
Marion Mogenet	S-O 4	PCH	Plus	0	1	3	4	
Olivier Gilli	S-O 4	Se focaliser sur des natures de terres cultures à enjeux (ex : captage/usines)	Moins	5	5	3	13	
Anna	S-O 4	PCH	Plus Plus	3	1	3	7	

Terrisse								
Cathy Bousquet	S-O 4	-	Plus	2,5	3	4	9,5	
Charly Fabre	S-O 4	CC	-	-	-	-	-	Attention Safer
CoDev	S-O 4	En lien avec S-O n°5	Plus	2	3	3	8	
Mario Bon	S-O 4	-	Plus	4	5	5	14	
Marion Treboux	S-O 4	-	Plus Plus	3	3	4	10	
Andrée Guiget	S-O 4	-	Plus Plus	5	5	5	15	
Y. Letet	S-O 4	-	Moins	2	5	3	10	
Annie Dalban	S-O 4	-	Plus	0	5	-	-	
Gilles Lefrançois	S-O 4	PCH	Plus	2	2	2	6	
Marion Munch	S-O 4	-	Plus	-	-	-	-	
Carine Vidal	S-O 4	PCH	Plus Plus	3	5	4	12	
Maeva Carrere	S-O 4	PCH	Moins / Plus	2	0 à 5	3	5 à 10	
Thibault Rodriguez	S-O 4	PCH	Plus Plus	2	4	2	8	
Simon Graff	S-O 4		Plus Plus	2	2	5	9	

Céline CB34	S-O 4		Plus	5	5	5	15	
TOTAL	S-O 4	PCH	Plus	2,6	3,6	3,5	9,9	
Coline Perrin	S-O 5	CCC / CCVH	Plus	5	4	1	10	
Marion Mogenet	S-O 5	PCH	Plus	0	1	4	5	
Olivier Gilli	S-O 5	Se focaliser sur des natures de terres cultures à enjeux (ex : captage/usines)	Plus Plus Plus	5	5	3	13	
Anna Terrisse	S-O 5	PCH	Moins	2	1	3	6	
Cathy Bousquet	S-O 5	-	Plus	2,5	3	4	9,5	
Charly Fabre	S-O 5	Communes	-	-	-	-	-	Attention Safer
CoDev	S-O 5	A définir	Plus Plus	2	3	2	7	
Mario Bon	S-O 5	-	Moins	4	5	5	14	
Marion Treboux	S-O 5	-	Moins	3	3	4	10	
Andrée Guiget	S-O 5	-	Plus Plus	5	5	5	15	
Y. Letet	S-O 5	Suivant la qualité des terres	Plus Plus	2	5	3	10	
Annie	S-O 5	-	-	-	-	-	-	

Dalban								
Gilles Lefrançois	S-O 5	Global	Plus	2	2	2	6	
Marion Munch	S-O 5	-	-	-	-	-	-	
Carine Vidal	S-O 5	PCH et au-delà	Plus Plus	3	-	4	-	
Maeva Carrere	S-O 5	Non, sauf secteurs périurbains (PAEN)	Moins / Plus	1,5	0 à 5	3	4,5 à 9,5	
Thibault Rodriguez	S-O 5	Système d'influence Montpellier	Plus	2	2	2	6	
Simon Graff	S-O 5		Plus Plus	4	4	4	12	
Céline CB34	S-O 5		Plus	5	5	5	15	
TOTAL	S-O 5	Local	Plus Plus	3,0	3,4	3,4	9,9	

Objectif 3 : Orienter une stratégie agricole en accord avec les ressources du territoire

Participants	Sous-objectifs	Spécifique à un périmètre (Si oui préciser)	Prioritaire (-- ; - ; + ; ++)	Budget (0 à 5 0 = pas besoin 5 = besoin important)	Temps (0 à 5 0 = moins long 5 = plus long)	Compétences techniques (0 à 5 0 = pas besoin 5 = besoin important)	Total (Budget + Temps + Compétences = faisabilité)	Commentaire
--------------	----------------	---	-------------------------------	--	--	--	--	-------------

Coline Perrin	S-O 1	CCC / CCVH	Plus Plus	1	1	1	3	
Marion Mogenet	S-O 1	PCH	Plus	3	3	2	8	
Olivier Gilli	S-O 1	-	Plus Plus Plus	5	5	1	11	
Anna Terrisse	S-O 1	Territoires identifiés	Plus Plus Plus	2	5	3	10	
Cathy Bousquet	S-O 1	A retenir / ... a partir du SCoT	Plus Plus	2,5	0	2,5	5	
Charly Fabre	S-O 1	PCH	Plus Plus	?	4	4	8	
CoDev	S-O 1	Commune en ...	Plus Plus	1 En lien avec la stratégie foncière pour moi peut être un point identifié de cette stratégie à mettre en place	3	3	7	
Mario Bon	S-O 1	-	Plus	2	3	4	8	Fortement dépend du SCoT et PLU donc volonté des différents élus
Marion Treboux	S-O 1	-	Plus Plus	4	4	5	13	
Andrée	S-O 1	-	Plus Plus	5	5	5	15	

Guiget								
Y. Letet	S-O 1	Oui, de facto	Plus Plus	3	2	3	8	
Annie Dalban	S-O 1	PCH	Plus Plus	5	-	-	-	
Gilles Lefrançois	S-O 1	Compétence	Plus	2	1	2	5	
Marion Munch	S-O 1	-	-	-	-	-	-	
Carine Vidal	S-O 1	PCH	Plus Plus	2,5	2	4	8,5	
Maeva Carrere	S-O 1	Doc de planification (SCoT, PLU, PLUi)	Plus Plus	4	2	5	11	
Thibault Rodriguez	S-O 1	PCH	Plus Plus	2	1	4	7	
Simon Graff	S-O 1		Plus Plus	3	4	4	11	
Céline CB34	S-O 1		Plus Plus	5	5 voir 10	5	15	
TOTAL	S-O 1	Local	Plus Plus	3,2	2,8	3,4	9,0	
Coline Perrin	S-O 2	-	Plus	4	2	2	8	
Marion Mogenet	S-O 2	Oui	Plus Plus	3	2	4	9	
Olivier Gilli	S-O 2	Périmètre aire d'alimentation de captage	Plus Plus	3	5	3	11	

Anna Terrisse	S-O 2	Territoires identifiés	Moins	2	3	3	8	
Cathy Bousquet	S-O 2	-	Plus Plus	0. Déjà eu	4	0	4	
Charly Fabre	S-O 2	PCH / 34	Plus Plus Plus	-	4	5	9	
CoDev	S-O 2	-	Moins	-	-	-	-	
Mario Bon	S-O 2	-	Moins	5	5	5	15	
Marion Treboux	S-O 2	Spécifique, zones irriguées ?	Plus	3	3	3	9	
Andrée Guiget	S-O 2	-	Plus Plus	5	5	5	15	
Y. Letet	S-O 2	-	Plus	2	4	3	9	
Annie Dalban	S-O 2	EPTB	Plus Plus	2	-	-	-	
Gilles Lefrançois	S-O 2	Projet	Plus	2	2	3	7	
Marion Munch	S-O 2	-	Plus Plus	-	-	-	-	
Carine Vidal	S-O 2	Bassins versants	Plus Plus	2	3	4,5	9,5	
Maeva Carrere	S-O 2	Par secteurs en fonction de la sensibilité des milieux	Plus Plus	1,5	5	3	9,5	

Thibault Rodriguez	S-O 2	PCH	Plus	3	3	3	9	
Simon Graff	S-O 2		Plus Plus	2	4	4	10	
Céline CB34	S-O 2		Plus Plus Plus Plus	5	5	5	15	
TOTAL	S-O 2	Local	Plus Plus	3,0	3,7	3,5	9,8	
Coline Perrin	S-O 3	Plaine, CCC, CCVH	Plus Plus	2	2	3	7	Objectif complexe
Marion Mogenet	S-O 3	PCH	Plus Plus	3	3	4	10	
Olivier Gilli	S-O 3	-	Moins	3	4	3	10	
Anna Terrisse	S-O 3	Territoires identifiés	Plus	3	4	3	10	
Cathy Bousquet	S-O 3	-	Plus	2,5	4	2,5	9	
Charly Fabre	S-O 3	PCH / 34	Plus Plus Plus	-	3	3	6	
CoDev	S-O 3	-	Plus Plus	3	2	2	7	Si former à l'agriculture qui ne commence par la réflexion pour la nécessité des ressources en eau
Mario Bon	S-O 3	-	Plus Plus	3	4	4	11	

Marion Treboux	S-O 3	Spécifique, zones irriguées ?	Plus Plus	2	4	4	10	S-O 3 et 4 liés
Andrée Guiget	S-O 3	-	Plus Plus	5	5	5	15	
Y. Letet	S-O 3	Oui, qualité/accessibilité	Plus Plus	3	3	3	9	
Annie Dalban	S-O 3	PCH	Plus Plus Plus	4	-	-	-	
Gilles Lefrançois	S-O 3	Filières	Plus	2	2	3	7	
Marion Munch	S-O 3	-	Plus	-	-	-	-	
Carine Vidal	S-O 3	PCH et au-delà	Plus Plus	2	2,5	4,5	9	
Maeva Carrere	S-O 3	Oui	Plus	2,5	5	3	10,5	
Thibault Rodriguez	S-O 3	PCH	Plus Plus	2	2	5	9	
Simon Graff	S-O 3		Plus Plus	2	5	5	12	
Céline CB34	S-O 3		Plus x4	5	0	0	5	
TOTAL	S-O 3	Local	Plus Plus	2,9	3,2	3,4	9,2	
Coline Perrin	S-O 4	PCH	Plus	2	1	2	5	Accompagnement par des partenaires. Enjeu OFA = identification

Marion Mogenet	S-O 4	PCH	Plus Plus	2	5	5	12	
Olivier Gilli	S-O 4	-	Plus	2	4	3	9	
Anna Terrisse	S-O 4	PCH	Plus Plus	1	4	4	9	
Cathy Bousquet	S-O 4	-	Plus	2,5	2	2,5	7	
Charly Fabre	S-O 4	PCH / 34	Plus Plus Plus	-	3	2	5	
CoDev	S-O 4	Communes	Plus Plus	2	1	1	4	
Mario Bon	S-O 4	-	Plus Plus	2	4	3	9	
Marion Treboux	S-O 4	-	Plus Plus	2	3	3	8	
Andrée Guiget	S-O 4	-	Plus	4	5	4	13	
Y. Letet	S-O 4	-	Plus	2	3	3	8	
Annie Dalban	S-O 4	CC	-	-	-	-	-	
Gilles Lefrançois	S-O 4	Compétences Filières	Plus Plus	2	3	4	9	
Marion Munch	S-O 4	-	Plus Plus	-	-	-	-	
Carine Vidal	S-O 4	PCH	Plus	2	2	4,5	8,5	

Maeva Carrere	S-O 4	Selon le foncier identifié	Moins / Plus	-	5	4	-	
Thibault Rodriguez	S-O 4	PCH	Moins	2	4	3	9	
Simon Graff	S-O 4	Collectivités citoyens	Plus	1	3	5	8	
Céline CB34	S-O 4	Mobilisation du réseau d'accompagnement déjà en place	Moins Moins	5	0	0	5	
TOTAL	S-O 4	PCH	Plus Plus	2,2	3,1	3,1	8,0	
Coline Perrin	S-O 5	PCH	Plus Plus	2	3	2 Une personne dédiée	7	
Marion Mogenet	S-O 5	PCH	Plus	1	5	3	9	
Olivier Gilli	S-O 5	-	Moins Moins	2	4	3	9	
Anna Terrisse	S-O 5	PCH	Moins Moins	2	3	2	7	
Cathy Bousquet	S-O 5	-	Plus	2,5	2	2,5	7	
Charly Fabre	S-O 5	PCH / CC	Plus Plus	-	1	2	3	
CoDev	S-O 5	Communes	Plus Plus	2	1	1	4	S-O 4 et 5 liés entre eux

Mario Bon	S-O 5	-	Plus Plus	2	3	3	8	Intimement lié avec le S-O 4, l'un ne peut aller sans l'autre
Marion Treboux	S-O 5	-	Plus	2	3	3	8	S-O 4 et 5 accès au foncier ?
Andrée Guiget	S-O 5	-	Plus	5	4	4	13	
Y. Letet	S-O 5	-	Plus	2	2	2	6	Manque un objectif env. fort, qualité paysagère, biodiv., opportunités, ...
Annie Dalban	S-O 5	PCH	Plus Plus	0	5	-	-	CA qui gère
Gilles Lefrançois	S-O 5	Compétences Filières	Plus Plus	5	5	4	14	
Marion Munch	S-O 5	-	Plus Plus	-	-	-	-	
Carine Vidal	S-O 5	PCH	Plus	2	2	4,5	8,5	
Maeva Carrere	S-O 5	Filières	Moins / Plus	-	5	3	-	
Thibault Rodriguez	S-O 5	PCH	Plus	2	4	3	9	
Simon Graff	S-O 5		Plus plus	3	1	5	9	

Céline CB34	S-O 5		Moins	5	0	0	5	
TOTAL	S-O 5	PCH	Plus Plus	2,5	2,9	2,8	7,9	

Tableau total des résultats

Objectifs	Sous-objectifs	Spécifique à un périmètre (Si oui préciser)	Prioritaire (-- ; - ; + ; ++)	Budget (0 à 5 0 = pas besoin 5 = besoin important)	Temps (0 à 5 0 = moins long 5 = plus long)	Compétences techniques (0 à 5 0 = pas besoin 5 = besoin important)	Total (Budget + Temps + Compétences = faisabilité)
Objectif 1 : Mettre en lien les acteurs	S-O 1	PCH	Plus	1 à 5	0 à 5	0 à 5	2 à 15
	S-O 2	PCH	Plus	2 à 5	1 à 5	0 à 5	4 à 11
	S-O 3	PCH	Plus Plus	1 à 5	2 à 5	0 à 5	4 à 15
	S-O 4	PCH	Plus Plus	1 à 5	1 à 5	3 à 5	6 à 15
Objectif 2 : Faciliter l'accès au foncier et au bâti agricole	S-O 1	PCH	Plus Plus	0 à 5	0 à 5	1 à 5	6 à 15
	S-O 2	PCH	Plus Plus	0 à 3	0 à 5	1 à 5	3 à 14
	S-O 3	Local	Plus	0 à 5	1 à 5	0 à 5	7 à 15
	S-O 4	PCH	Plus	0 à 5	1 à 5	2 à 5	6 à 15
	S-O 5	Local	Plus Plus	0 à 5	1 à 5	1 à 5	5 à 15
Objectif 3 : Orienter une stratégie agricole en accord avec les ressources du territoire	S-O 1	Local	Plus Plus	1 à 5	1 à 5	1 à 5	3 à 15
	S-O 2	Local	Plus Plus	1,5 à 5	2 à 5	2 à 5	4 à 15
	S-O 3	Local	Plus Plus	2 à 5	2 à 5	2 à 5	6 à 15
	S-O 4	PCH	Plus Plus	1 à 4	1 à 5	1 à 5	4 à 13
	S-O 5	PCH	Plus Plus	0 à 5	1 à 5	1 à 5	3 à 13

Débrief collectif

Commentaires généraux	Commentaires sur les objectifs	Objectifs	Sous-objectifs	Commentaire sur les sous-objectifs
<p>La dimension environnementale, biodiv., paysagère, etc. n'apparaît pas suffisamment dans les objectifs</p> <p>Tous les objectifs peuvent se faire à l'échelle du pays mais certaines actions ne pourront se faire qu'à une échelle plus petite.</p> <p>Les objectifs sont intéressants, mais est-ce que c'est au pays de procéder à l'exécution de certains objectifs ?</p> <p>Mélange entre les objectifs politiques et les objectifs opérationnels de l'OFA => Objectifs politiques à définir /</p> <p>Représentativité et articulation nécessaire quel que soit l'acteur pilote final de l'observatoire au sein de la gouvernance local de ce processus.</p> <p>Il existe déjà des observatoires qui</p>	<p>Plutôt parler d'"animation" ou de "réseau" (avec des entrées et des sorties) :</p> <p>--> Acteurs fournisseurs de données --> Repérage</p> <p><-- Analyse et programme d'action</p> <p>Il y a deux temporalités : d'abord former, sensibiliser, informer puis sur le terrain mettre en lien PP et propriétaires fonciers et aider les communes à mettre en place une stratégie foncière => le classement des objectifs peuvent se faire selon une hiérarchisation méthodologique (temporelle ici)</p> <p>Confirmation du besoin de décloisonnement entre acteurs</p>	<p>Objectif 1 : Mettre en lien les acteurs</p>	<p>Sous objectif 1 : Partager l'information entre les acteurs</p>	<p>Prioritaire chronologiquement</p>
			<p>Sous objectif 2 : Former et sensibiliser les parties prenantes</p>	<p>Prioritaire chronologiquement</p>
			<p>Sous objectif 3 : Mettre en relation porteurs de projets et propriétaires foncier</p>	<p>Secondaire chronologiquement</p>
			<p>Sous objectif 4 : Aider les CC et communes à mettre en place une stratégie foncière</p>	<p>Secondaire chronologiquement Mais le plus important au final ; Pour certains cet objectif dépasse le cadre de l'OFA</p>

<p>couvrent le périmètre du PCH (ex: département), quid de l'articulation avec celui-là ? => mutualisation et échanges</p>	<p>Certains se méfient étant donné la place de la Safer pour les sous objectifs 3-4-5</p>	<p>Objectif 2 : Faciliter l'accès au foncier et au bâti agricole</p>	<p>Sous objectif 1 : Identifier et mobiliser les friches agricoles</p>	<p>Pour certains, cet objectif dépasse le cadre de l'OFA à réaliser sur des territoires identifiés. La question se pose également de l'objectif politique visé par le Pays Cœur d'Hérault.</p>
			<p>Sous objectif 2 : Coordonner les documents d'urbanisme</p>	<p>2. Coordonner les zones agricoles 2'. Constructibilité des zones agricoles</p>
			<p>Sous objectif 3 : Acquisition des terres agricoles</p>	<p>Secondaire Peut-être plutôt "orienter l'usage des terres agricoles" (par ex en fonction de données env.) avec ses différents outils (ORE, PSE, Acquisition, etc.). A réaliser sur des territoires identifiés.</p>
			<p>Sous objectif 4 : Maîtrise des ventes du foncier agricole</p>	<p>Un lien avec le sous-objectif 5 ? Plutôt parler de "veille/surveillance" à la place de "maîtrise" qui est très difficile</p>

			Sous objectif 5 : Maîtrise des prix du foncier agricole	Un lien avec le sous-objectif 4 et le 3 ? Se réfère ici aux outils (dont l'acquisition peut éventuellement faire partie, tout comme séparée). Ajouter "surveillance et maîtrise" Aucune maîtrise du budget pour cet objectif. Maîtrise des prix difficile
	<p>L'objectif le plus prioritaire / important</p> <p>Une stratégie agricole c'est avant tout une stratégie d'aménagement du territoire, les agriculteurs sont accompagnés par des structures pour l'installation mais accompagner la stratégie agricole c'est accompagner l'aménagement</p> <p>Définir dans l'OFA l'idée d'installer des nouveaux agriculteurs ou diversifier les exploitations existantes ? Finalité opérationnelle ou plus étalée ?</p>	<p>Objectif 3 : Orienter une stratégie agricole en accord avec les ressources du territoire</p>	Sous objectif 1 : Préserver les terres à fort potentiel agronomique	Prioritaire mais très difficile. Ajouter "... à fort potentiel agronomique et env."
			Sous objectif 2 : Anticiper les conflits d'usages de la ressource en eau	On ne parle pas assez des ressources agraires et humaines, plus que des ressources en eau.
			Sous objectif 3 : Diversifier la production en accord avec la ressource en eau	Prioritaire

			<p>Sous objectif 4 : Identifier / accompagner les porteurs de projet</p>	
			<p>Sous objectif 5 : Anticiper les départs à la retraite des agriculteurs</p>	<p>Prioritaire</p>

Annexe n°9 : Résultats de l'atelier 2

Légende : Les éléments en **rouge** ont été ajoutés lors de l'atelier.

Groupe 1 : Catégories d'acteurs

Acteurs ajoutés dans la liste, mais non placés : structures économiques, ASA.

Acteur non placé : État.

Réalisation d'études (Acteurs techniques)	Animation (Animateurs)	Apport de données (Acteurs techniques)	Coordinateur (Porteurs de projets)	Mise en œuvre de l'OFA sur le terrain (Acteurs opérationnels)	Financement (Financeurs)	Acteurs ressources
Bureau d'études (privés ou publics) INRAe	PCH CoDev Agriculteurs Collectivités Associations locales Coopératives	SAFER -CA - INRAe DDTM - CEN - DRAAF MSA Département Agriculteurs SAGE Syndicats agricoles	PCH CC	PCH CC Communes Associations locales TDL - Terre Vivante - CEN TerraCopa - Civam Agriculteurs-Propriétaires du foncier agricole - Syndicats agricoles	Région - UE Département Collectivités Agence de l'eau Fondations privées	Acteurs qui apportent des informations Ex : Association climatique de l'Hérault

Groupe 2 : Catégories d'acteurs

Acteurs ajoutés dans la liste, mais non placés : 0

Acteur non placé : Terre de Liens, Civam, Syndicat agricoles, associations locales, DRAFF, agence de l'eau, Propriétaires fonciers agricoles, Inrae, DDTM, Terre vivantes, Terracopa, CEN, SAGE, CoDev

Réalisation d'études (Acteurs techniques)	Animation (Animateurs)	Apport de données (Acteurs techniques)	Coordinateur (Porteurs de projets)	Mise en œuvre de l'OFA sur le terrain (Acteurs opérationnels)	Financement (Financeurs)	Autre ?
Structures d'accompagnement agricole (SAFER, CA) Établissement fonciers publics (ARAC) Bureau d'étude Recherche	PCH Comop Axe 1 Comcom	MSA Agriculteurs (expertise locale, infos) Veilleurs de terre	PCH Comop Axe 1 CC	Quel livrable pour l'observatoire ? Est-ce à l'observatoire de mettre en œuvre ?	État UE Interco Fondations Departement Regions Communes	

Groupe 3 : Catégories d'acteurs

Acteurs ajoutés dans la liste, mais non placé : 0

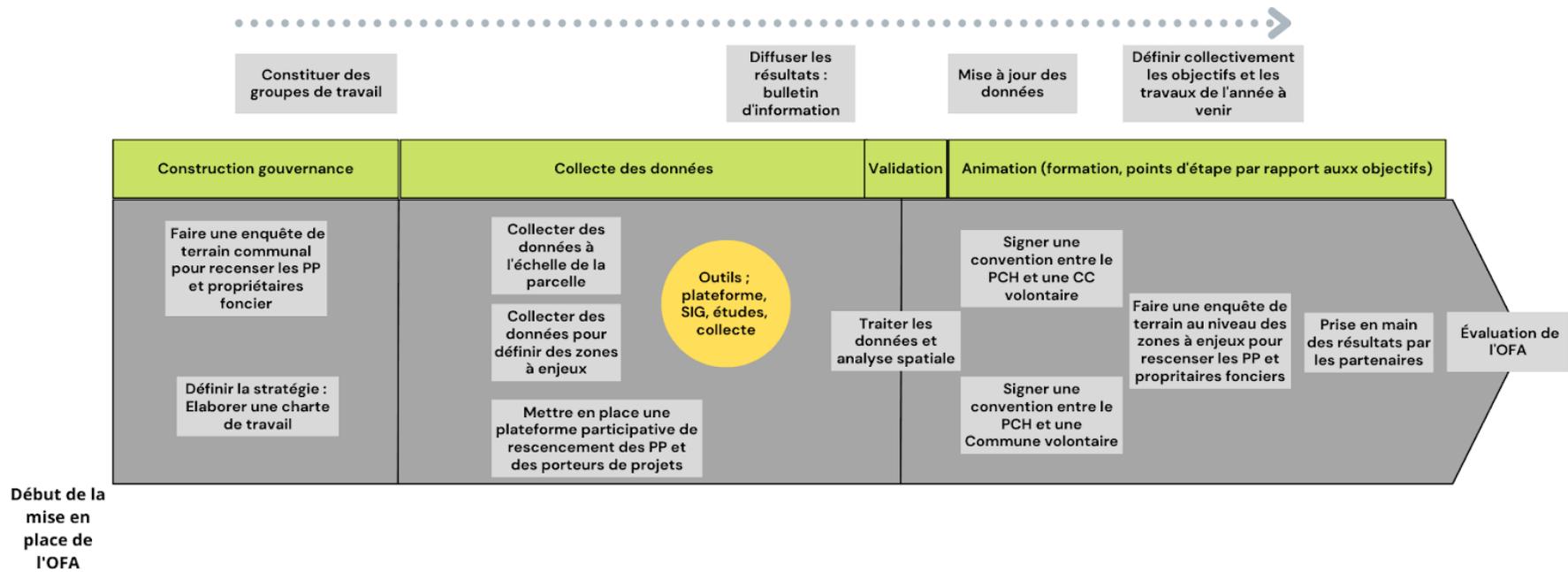
Acteur non placé : 0

Réalisation d'études (Acteurs techniques)	Animation (Animateurs)	Apport de données (Acteurs techniques)	Coordinateur (Porteurs de projets)	Mise en œuvre de l'OFA sur le terrain (Acteurs opérationnels)	Financement (Financeurs)	Autres : Cibles
Safer DDTM INRAE	Safer PCH Terre de Liens	MSA CD34 ? Safer	PCH Terre de Liens	PCH Communes CD34	CD34 CR Occitanie Etat	Propriétaires fonciers Agriculteurs

Civam	CoDev CC SAGE CD34 via l'animateur PAT INRAE Association locale	DDTM CA Syndicats Agricoles CEN SAGE DRAAF		Safer CC Terre de Liens Terres Vivantes Terracoopa Civam CEN SAGE	CC Communes Agence de l'eau DRAFF ??	Porteur de projets agricoles
-------	--	--	--	--	--	---------------------------------

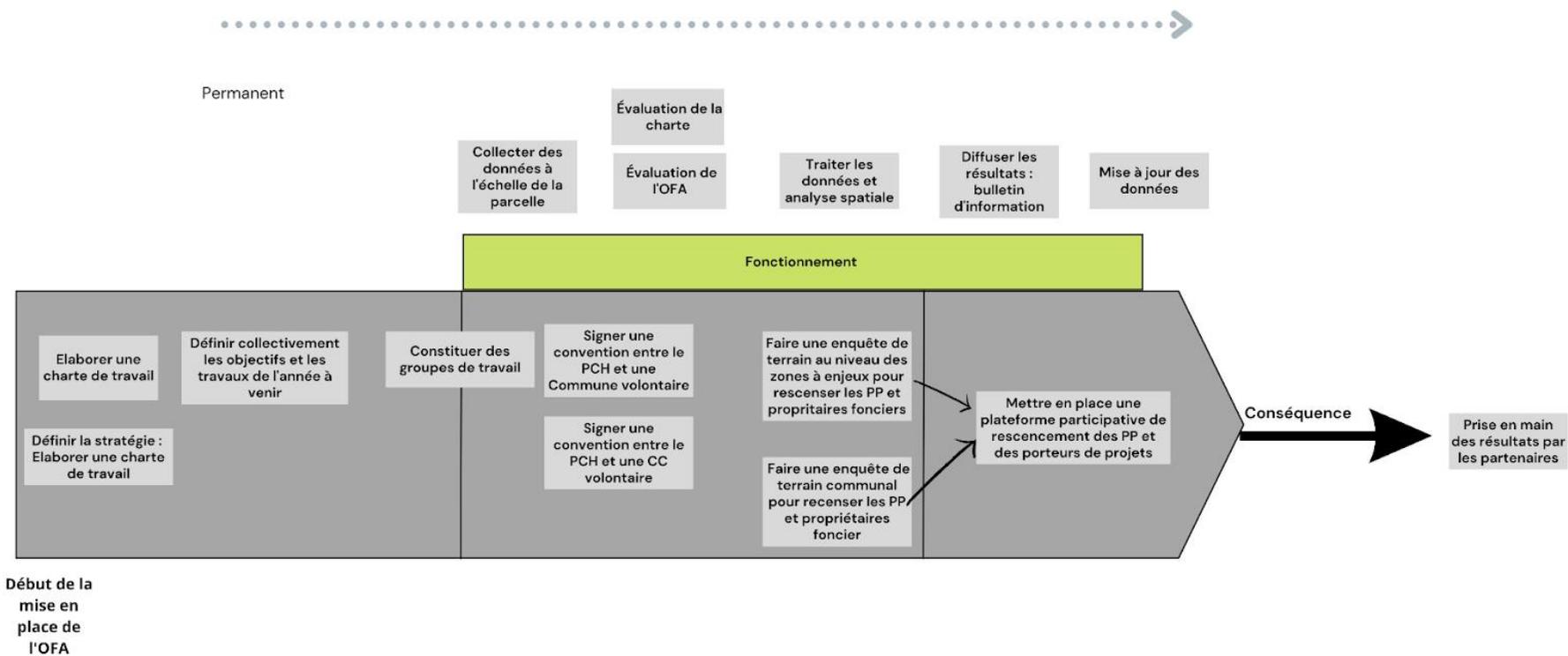
Annexe n°10 : Résultats de l'atelier 3

Groupe n°1

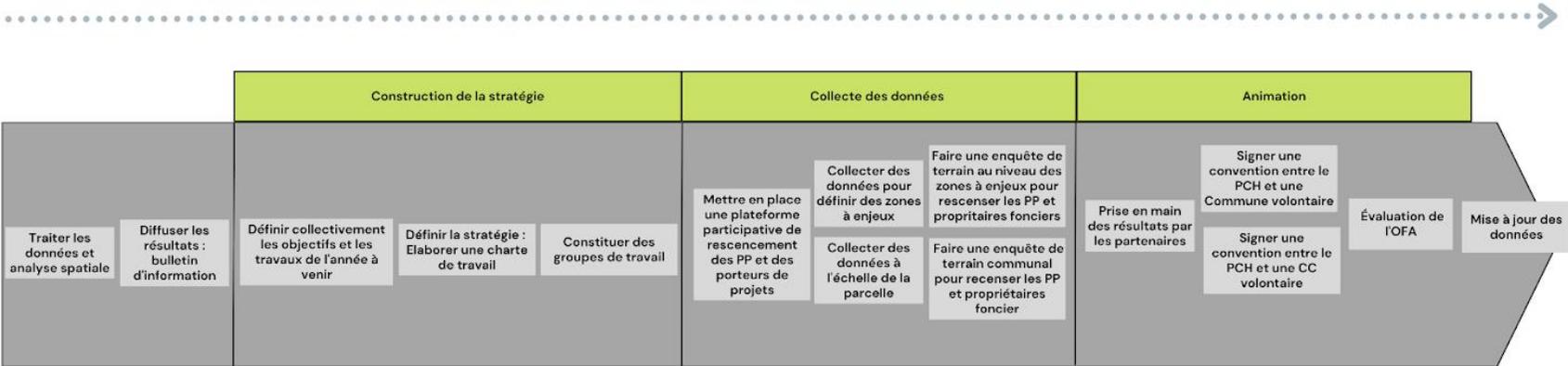


Groupe n°2

:



Groupe n°3



Début de la mise en place de l'OFA